



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Landes

Mont-de-Marsan, le 14 décembre 2021

**Division de la formation et des ressources
humaines - DIFORH**

Cheffe de division : Karima AMODJEE
Affaire suivie par : Laure VERDEL

Tél : 05.58.05.66.66

Mél : laure.verdel@ac-bordeaux.fr

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
des Landes

à

Mesdames les professeurs des écoles
Messieurs les professeurs des écoles

s/c de

Mesdames les inspectrices
de l'Éducation nationale
Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale
Mesdames les principales de collège
Messieurs les principaux de collège
Monsieur le directeur de l'EREA
Mesdames et messieurs les directeurs des
établissements du secteur médico-social
et du secteur hospitalier

**Objet : Recueil des candidatures des professeurs des écoles au stage de préparation au
Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI)
pour l'année scolaire 2022/2023**

Références :

- décret 2017-169 du 10 février 2017 relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée
- arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté ou à une maladie
- circulaire n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités d'organisation de préparation à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

1) LA FORMATION ET LE CHOIX DU PARCOURS

Le parcours de formation conduisant aux épreuves de certification représente un volume total de 300 heures de formation réparti de la manière suivante :



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Landes

- ↳ une préparation à la formation d'une durée de 24 heures l'année précédant le départ en formation
- ↳ un tronc commun non fractionnable de 144 heures et comportant 6 modules obligatoires
- ↳ deux modules d'approfondissement non fractionnables d'une durée totale de 104 heures
- ↳ un module de professionnalisation non fractionnable dans l'emploi d'une durée de 52 heures.

II) ACCÈS À LA FORMATION ET AFFECTATION

1) Conditions de candidature, calendrier et constitution du dossier

Les candidats à la formation CAPPEI doivent :

- être en position d'activité au 1^{er} septembre 2022,
- exercer à temps complet pour l'année scolaire.

De plus, ils s'engagent :

- à suivre l'intégralité de la formation. Après le 1^{er} novembre, les désistements doivent rester exceptionnels et être demandés sur certificat médical,
- à se présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPPEI,
- à exercer des fonctions relevant de la mission école inclusive pendant 3 années consécutives, dans l'option choisie, et dans le département des Landes.

Le dossier de candidature (annexes 1 et 3, accompagnées du dernier rapport d'inspection ou RDV de carrière) est à retourner à l'IEN de circonscription, en mettant en copie Mme Verdel (laure.verdel@ac-bordeaux.fr)

au plus tard le 14 janvier 2022

Une commission départementale aura lieu le **mercredi 9 février après-midi** afin d'étudier toutes les candidatures. Suite à cette commission, vous recevrez par courriel à votre adresse professionnelle - @ac-bordeaux.fr – la notification de la décision.

2) Affectation

L'obtention d'un poste spécialisé conditionnant le départ en stage ainsi que le parcours de formation suivi, les candidats retenus devront participer au mouvement afin d'obtenir un poste dans le module d'approfondissement souhaité.

Une réunion d'information destinée aux enseignants désireux de connaître les modalités de la formation préparant au CAPPEI, pour la rentrée 2022, est prévue le **lundi 3 janvier 2022 à 18H00**, en distanciel compte-tenu des conditions sanitaires actuelles. Le lien de connexion à la visioconférence sera transmis aux participants sur leur messagerie professionnelle.

Cette réunion sera animée par Mme Pénélope LANterne, IEN EI et M. Romain Lascar, CPD EI dans le département des Landes.

Vous devez vous inscrire auprès de M. Romain Lascar (Romain.Lascar@ac-bordeaux.fr) pour y participer.

P.J. : Annexe 1 – Formulaire de candidature
Annexe 2 – Structure du stage
Annexe 3 – Fiche d'engagement

DSDEN des Landes
5, Avenue Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont-de-Marsan cedex

